

Attribution d'une subvention à l'Association «Mélodies en sous-sol»

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'association «Mélodies en sous-sol» a été créée en 2007 afin d'accompagner le développement de la salle de spectacle de l'un des plus anciens cafés-concerts bisontins, «Les Passagers du Zinc», rue de Vignier, d'une capacité de 100 personnes. La mise en conformité du lieu et l'obtention des licences de spectacle nécessaires à son activité ont permis le développement de l'activité et l'inscription du lieu dans un réseau officiel de programmation.

L'association «Mélodies en sous-sol» a pour mission d'assurer dans ce lieu une programmation riche et diversifiée, de poursuivre une dynamique d'ouverture sur l'extérieur et de concrétiser une mise en réseau avec le tissu associatif culturel local. Elle assure ainsi un soutien essentiel à la création musicale émergente.

Aussi, afin d'accompagner l'association dans la poursuite et le développement de son activité de diffusion et de soutien à la création musicale, il est proposé au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention de 4 000 €.

La dépense de 4 000 € sera imputée sur la ligne budgétaire 65.30.6574 CS 41000 qu'il convient d'abonder, lors de la décision modificative n° 1 pour 2009 par un transfert de crédits d'égal montant de la ligne budgétaire 011.30.6042 CS 41000.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le cas échéant la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.